



## Liste des dépanneurs agréés pour les véhicules légers et les poids lourds

Etablissement	Adresse	Téléphone	Activité	
			VL	PL
BAYI Auto	111 avenue de Basingstoke - BP 20 - 61001 ALENCON	02 33 15 22 35	X	
LE CONTE	1 route de Paris - 61240 NONANT LE PIN	02 33 39 94 06	X	
VTS AUTOMOBILES	ZI - Rue des Erables - 61120 VIMOUTIERS	02 33 12 20 40	X	
DEPARDE & BAILLIF	Route de l'Aigle - 14290 LA VESPIERE-FRIARDEL	02 31 32 83 73	X	
ROYER Assistance	135 route de Lieurey - 27560 GIVERVILLE	02 32 45 95 21	X	X
BRIERE	3 rue du Chemin Noir - 27300 MENNEVAL	02 32 43 52 08	X	
LGL Assistance Dépannage	RD 413 - 27800 BOISNEY	02 32 44 21 76	X	
CANTREL Assistance	RD438 - 76500 LA LONDE	02 35 18 13 94	X	X
BAYI TRUCKS	4 rue Lazare Carnot - BP 20 - 61001 ALENCON	02 33 15 22 00		X
POIDS LOURDS BERNAYENS	RD438 - 27270 TREIS-SANTS-EN-OUCHÉ	02 32 43 24 82		X



**TARIFS DES INTERVENTIONS (Tarifs toutes taxes comprises fixés par l'arrêté du 29 juillet 2020 publié au journal officiel le 2 août 2020)**

Type d'intervention	Véhicule dont le poids est inférieur ou égal à 1,8 tonne	
	Forfait en euros TTC	
	(1) Forfait de base	(2) Forfait majoré
Dépannage sur place (forfait)	131,94 €	197,91 €
Dépannage sur aire de repos ou de services après remorquage (forfait)	131,94 €	197,91 €
Remorquage jusqu'à l'atelier dépanneur (forfait)	131,94 €	197,91 €
Remorquage en un lieu choisi par le client dans la limite de 5 kms après la sortie de l'autoroute. Les kilomètres supplémentaires sont décomptés en sus du forfait suivant le tarif de l'entreprise. (forfait)	131,94 €	197,91 €
Type d'intervention	Véhicule dont le poids est supérieur à 1,8 tonne et inférieur à 3,5 tonnes	
	Forfait en euros TTC	
	(1) Forfait de base	(2) Forfait majoré
Dépannage sur place (forfait)	131,94 €	197,91 €
Dépannage sur aire de repos ou de services après remorquage (forfait)	163,15 €	244,73 €
Remorquage jusqu'à l'atelier dépanneur (forfait)	163,15 €	244,73 €
Remorquage en un lieu choisi par le client dans la limite de 5 kms après la sortie de l'autoroute. Les kilomètres supplémentaires sont décomptés en sus du forfait suivant le tarif de l'entreprise. (forfait)	163,15 €	244,73 €
(1) Forfait de base : applicable pour tous les appels des automobilistes effectués du lundi au vendredi, entre 8 h 00 et 18 h 00		
(2) Forfait majoré : (forfait de base majoré de 50 %) : applicable pour les appels des automobilistes effectués entre 18 h 00 et 8 h 00, ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés		
<b>Véhicule dont le poids total est égal ou supérieur à 3,5 T</b>	Les tarifs sont librement déterminés par les dépanneurs agréés	